

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRELEVEMENTS RECOMMANDES ET ACCEPTABILITE EN PCR ET SEROLOGIE

Si les prélèvements ne respectent pas les critères d'acceptabilité, et que le client demande la poursuite de l'analyse, les résultats seront rendus sous réserve (prélèvements arrivés hors critères)							
REGLE GENERALE SEROLOGIE	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement hémolysé, buvard mal imprégné, moisissures sur le buvard.						
REGLE GENERALE PCR	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement non adapté.						
REGLES GENERALES DE CONSERVATIONS	Voir Annexe technique aux Conditions Générales de Vente Secteur : SANTE ANIMALE (M3-CLI-SAN-ENR-0024)						
PARAMETRE	METHODE	ESPECE	MATRICES recommandées	MATRICES possibles	QUANTITE MINIMALE pour acceptabilité	DELAI D'ACHEMINEMENT REGLEMENTAIRE OU CONSEILLE	ACCEPTABILITE en fonction de l'état de l'échantillon
AUJESZKY (détection des anticoprs dirigés contre la glycoprotéine gB)	ELISA	PORCIN	Sérum Buvard		Pour le sérum : 200 µl Pour les buvards : deux pastilles de 6 mm de diamètre imbibées de sang recto verso	Une semaine Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Refus du sérum si hémolysé Refus du buvard si mois et si impossibilité de faire deux pastilles de 6 mm de diamètre imbibées de sang recto verso
BESNOITIOSE <i>Besnoitia besnoiti</i>	ELISA	BOVIN	Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine Prévenir le GDS du département en cas de suspicion	Refus si hémolyse
BRUCELLOSE <i>Brucella abortus, melitensis et suis</i>	EAT FIXATION DU COMPLEMENT	OVIN BOVIN CAPRIN EQUIDE PORCIN CAMELIDE CARNIVORE (domestique et sauvage)	Sérum		200 µl	Une semaine Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion (maladie soumise à mesures d'éradication obligatoires)	Refus si hémolyse
	ELISA de confirmation	BOVIN					
BVD Virus de la Diarrhée Virale Bovine et de la maladie des muqueuses	PCR	BOVIN	Sérum Cartilage auriculaire	Sang EDTA (mais pas reconnu pas l'ANSES) Lait Organes	>140 µl pour sérum > 100 µl (sang sur anticoagulant mais non reconnu par ANSES) 100 µl de lait 0,1 g pour organes Cartilage auriculaire	Sang / sérum : une semaine Lait : maximum 48 heures Organes : maximum 48 heures Cartilage auriculaire : maximum 15 jours Prévenir le GDS du département en cas de suspicion	Sang / sérum : refus si hémolyse Organes : refus si en état de décomposition avancée Lait : refus si caillé Carilage auriculaire : refus si boucles cassées, contenants vides, opercules perforés, tube collecteur absent. Résultat rendu avec réserve si réception des biopsies plus de 15 jours après le prélèvement
BVD Virus de la Diarrhée Virale Bovine et de la maladie des muqueuses (détection des anticorps contre la protéine p80-125)	ELISA		Anticorps : Sérum	Anticorps : Plasma et Lait	200 µl	Sang / sérum : une semain Lait : maximum 48 heures Cartilage auriculaire : maximum 31 jours Prévenir le GDS du département en cas de suspicion	Sang / sérum : refus si hémolyse Lait : refus si caillé Carilage auriculaire : refus si boucles cassées, contenants vides, opercules perforés, tube collecteur absent. Résultat rendu avec réserve si réception des biopsies plus de 31 jours après le prélèvement
BVD Virus de la Diarrhée Virale Bovine et de la maladie des muqueuses	ELISA		Antigène : Sérum et Cartilage auriculaire	Antigène : Plasma et Sang total			
BORDER DISEASE Virus de la Border disease	PCR	OVIN CAPRIN	Sérum	Organes (rate, ganglions, poumon, muqueuses) Lait Sang EDTA	> 140 µl (sérum) > 100 mg (organes) > 100 µl (lait)	Sang / sérum : une semaine Lait : maximum 48 heures Organes : maximum 48 heures	Sang / sérum : refus si hémolyse Organes : refus si en état de décomposition avancée Lait : refus si caillé
BORDER DISEASE Virus de la Border disease (détection des anticorps contre la protéine p80-125)	ELISA		Sérum	Lait Plasma	200 µl	Sang / sérum : une semaine Lait : maximum 48 heures	Sang / sérum : refus si hémolyse Lait : refus si caillé
CHLAMYDIOSE <i>Chlamydophila abortus</i>	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN	Tissus placentaires ou fœtal (rate, foie, contenu stomacal) Ecouvillons vaginaux ou placentaires		> 30 mg (organes) >200µl contenu stomacal	Maximum 48 heures	Organes : refus si en état de décomposition avancée
	ELISA		Sérum		200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
DIAGNOSTIC GESTATION (détection des glycoprotéines associées à la gestation)	ELISA	OVIN BOVIN CAPRIN	Sérum	Plasma	300 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) BTV (Blue Tongue Virus)	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN	Sang sur anticoagulant (tube EDTA)	Rate	>100µl	Sang : une semaine Organes : maximum 48 heures Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Sang / sérum : refus si hémolyse Organes : refus si en état de décomposition avancée
	ELISA		Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Refus si hémolyse

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRELEVEMENTS RECOMMANDES ET ACCEPTABILITE EN PCR ET SEROLOGIE

Si les prélèvements ne respectent pas les critères d'acceptabilité, et que le client demande la poursuite de l'analyse, les résultats seront rendus sous réserve (prélèvements arrivés hors critères)							
REGLE GENERALE SEROLOGIE	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement hémolysé, buvard mal imprégné, moisissures sur le buvard.						
REGLE GENERALE PCR	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement non adapté.						
REGLES GENERALES DE CONSERVATIONS	Voir Annexe technique aux Conditions Générales de Vente Secteur : SANTE ANIMALE (M3-CLI-SAN-ENR-0024)						
PARAMETRE	METHODE	ESPECE	MATRICES recommandées	MATRICES possibles	QUANTITE MINIMALE pour acceptabilité	DELAI D'ACHEMINEMENT REGLEMENTAIRE OU CONSEILLE	ACCEPTABILITE en fonction de l'état de l'échantillon
Fièvre Q <i>Coxiella burnetii</i>	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN	Tissus placentaires ou fœtal (rate, foie, contenu stomacal)	Lait	>200µl (lait)	Lait : maximum 48 heures	Refus si impossible à prélever
			Ecouvillons vaginaux ou placentaires		> 30 mg (organes)	Organes / écouvillons : maximum 48 heures	Pour les organes refus si en état de décomposition avancée
				Fèces	>1g (fèces)	Fèces : une semaine	Pas de condition particulière
	ELISA		Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
FIEVRE APHTEUSE FMDV (virus de la fièvre aphteuse) (détection des anticorps dirigés contre les protéines non structurales 3ABC (NS) et le sérotype O)	ELISA	OVIN BOVIN CAPRIN PORCIN	Sérum		200 µl	Une semaine Prévenir EN URGENCE la DDecPP du département en cas de suspicion (maladie soumise à plans d'urgence)	Refus si hémolyse
FLAVIVIRUS (détection de la protéine d'enveloppe prE)	ELISA	EQUIDE OISEAU (TOUTE ESPECE SENSIBLE)	Sérum Plasma		200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
GENOTYPAGE de la résistance à la tremblante	PCR	OVIN	Sang sur anticoagulant (tube EDTA)	Oreille	200µl (sang sur anticoagulant EDTA) > 30 mg (oreille)	Sang : une semaine	Refusé si sang coagulé
						Oreille : une semaine	Refus si en état de décomposition avancée
HYPODERMOSE (détection des anticorps spécifique d' <i>Hypoderma bovis</i> et <i>Hypoderma lineatum</i>)	ELISA	BOVIN	Sérum		200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
IBR (Rhinotrachéite bovine infectieuse) BHV-1 (Herpesvirus bovin type 1)	ELISA	BOVIN	Sérum		200 µl	Une semaine Prévenir le GDS du département en cas de suspicion	Refus si hémolyse
LEUCOSE BOVINE (détection des anticorps dirigés contre la protéine gP51)	ELISA	BOVIN	Sérum		200 µl	Une semaine Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Refus si hémolyse
MHE (Maladie Hémorragique Epizootique) (détection des anticorps contre la protéine VP7)	ELISA	OVIN BOVIN CAPRIN CERVIDE	Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Refus si hémolyse
MHE (Maladie Hémorragique Epizootique) Maladie Hémorragique Epizootique	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN CERVIDE	Sang sur anticoagulant (tube EDTA)	Rate	>100µl	Sang : une semaine Organes : maximum 48 heures Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Sang / sérum : refus si hémolyse Organes : refus si en état de décomposition avancée
NEOSPOROSE <i>Neospora caninum</i>	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN FAUNE SAUVAGE	Encéphale	Placenta	1g minimum (encéphale)	Organes / écouvillons : maximum 48 heures	Pour les organes refus si en état de décomposition avancée
				Ecouvillon de placenta.	>30 mg (placenta)		
	ELISA		Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRELEVEMENTS RECOMMANDES ET ACCEPTABILITE EN PCR ET SEROLOGIE

Si les prélèvements ne respectent pas les critères d'acceptabilité, et que le client demande la poursuite de l'analyse, les résultats seront rendus sous réserve (prélèvements arrivés hors critères)							
REGLE GENERALE SEROLOGIE	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement hémolysé, buvard mal imprégné, moisissures sur le buvard.						
REGLE GENERALE PCR	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement non adapté.						
REGLES GENERALES DE CONSERVATIONS	Voir Annexe technique aux Conditions Générales de Vente Secteur : SANTE ANIMALE (M3-CLI-SAN-ENR-0024)						
PARAMETRE	METHODE	ESPECE	MATRICES recommandées	MATRICES possibles	QUANTITE MINIMALE pour acceptabilité	DELAI D'ACHEMINEMENT REGLEMENTAIRE OU CONSEILLE	ACCEPTABILITE en fonction de l'état de l'échantillon
PARATUBERCULOSE <i>Mycobacterium avium subsp. paratuberculosis</i>	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN BUFFLE	Fèces	Valvule iléo caecal Organes (ganglions mésentériques, muqueuse intestinale)	>5 g valvule/muqueuses >3 g de fèces >10 g de ganglions	Organes : maximum 48 heures Fèces : maximum 1 semaine	Pour les organes refus si en état de décomposition avancée
	ELISA		Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
PPC (Peste Porcine Classique)	PCR	PORCIN	Sang sur anticoagulant (tube EDTA)	Sérum	>100 µl de sang EDTA /sérum	Sang : 48 heures Prévenir EN URGENCE la DDecPP du département en cas de suspicion (maladie soumise à plans d'urgence)	Refus si hémolyse
				Culture virale Tissu (rate, amygdale, ganglion)	>30 mg (tissu)	Organes : maximum 48 heures Prévenir EN URGENCE la DDecPP du département en cas de suspicion (maladie soumise à plans d'urgence)	Refus si en état de décomposition avancée
	ELISA		Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine Prévenir EN URGENCE la DDecPP du département en cas de suspicion (maladie soumise à plans d'urgence)	Refus si hémolyse
RSV / P13 Virus respiratoire syncytial bovin et Para-influenza 3 bovin	PCR	BOVIN	Poumons	Aspiration trans trachéale	>30 mg (poumon)	Organes : maximum 48 heures	Refus si en état de décomposition avancée
			Ecouvillon trachéal ,naso-pharyngé	Liquide broncho alvéolaire	>70 µl (liquide)	Liquides : maximum 48 heures	Pas de condition particulière
SCHMALLEMBERG SBV (Virus de Schmallenberg)	PCR	BOVIN	Encéphale d'avorton	Sang sur anticoagulant	>100 µl (sang)	Sang : une semaine	Sang / sérum : refus si hémolyse
				Sérum	>140 µl (sérum)		
				Rate d'avorton	>100 mg (encéphale et rate)	Organes : maximum 48 heures	Organes : refus si en état de décomposition avancée
	ELISA	OVIN BOVIN CAPRIN	Sérum	Plasma	200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
GRIPPE PORCINE SIV (Virus Influenza Porcin type A)	PCR	PORCIN	Ecouvillons nasaux	Suspensions de souches virales	>30 mg (organes)	Ecouvillon : transport le plus court possible en les conservant à 2-8°C (réception au laboratoire dans les 24 heures avec un maximum de 48 heures)	Ecouvillons : résultat rendu avec réserve si les délais réglementaires ne sont pas respectés
				Surnageant de culture cellulaire	>200 µl de liquide		
				Organes (poumon)		Liquides et Organes : maximum 48 heures	Pour les organes refus si en état de décomposition avancée
				Liquide allantoidien liquide bronchique			
GRIPPE AVIAIRE AIV (Virus Influenza Aviaire type A)	PCR	AVIAIRE	Ecouvillon trachéal, oro-pharyngé, cloacal	Plumes immatures Chiffonettes	>200 mg (tissus)	Ecouvillon : transport le plus court possible en les conservant idéalement à 2-8°C (réception au laboratoire dans les 24 heures avec un maximum de 48 heures)	Ecouvillons : résultat rendu avec réserve si réception des écouvillons plus de 48 heures après le prélèvement
				Cartes FTA	1 à 5 plumes		
				Tissu (foie, rate rein, pancréas, cœur, intestin, poumon, trachée, encéphale)		Autres prélèvements : maximum 48 heures Prévenir EN URGENCE la DDecPP du département en cas de suspicion (Influenza Aviaire Hautement Pathogène soumise à plans d'urgence)	Pas de conditions particulières pour les plumes et les fientes
				Fientes	>1 g (fientes)		
SALMONELLOSE <i>Salmonella abortus ovis</i>	SERO-AGGLUTINATION	OVIN (BOVIN, CAPRIN)	Sérum		200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRELEVEMENTS RECOMMANDES ET ACCEPTABILITE EN PCR ET SEROLOGIE

Si les prélèvements ne respectent pas les critères d'acceptabilité, et que le client demande la poursuite de l'analyse, les résultats seront rendus sous réserve (prélèvements arrivés hors critères)							
REGLE GENERALE SEROLOGIE	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement hémolysé, buvard mal imprégné, moisissures sur le buvard.						
REGLE GENERALE PCR	Motifs de refus : tube cassé, prélèvement non identifié, prélèvement en quantité insuffisante, prélèvement non adapté.						
REGLES GENERALES DE CONSERVATIONS	Voir Annexe technique aux Conditions Générales de Vente Secteur : SANTE ANIMALE (M3-CLI-SAN-ENR-0024)						
PARAMETRE	METHODE	ESPECE	MATRICES recommandées	MATRICES possibles	QUANTITE MINIMALE pour acceptabilité	DELAI D'ACHEMINEMENT REGLEMENTAIRE OU CONSEILLE	ACCEPTABILITE en fonction de l'état de l'échantillon
SDRP PPRSV (Virus du Syndrome Dysgénésique et Respiratoire Porcin) (détection des anticorps dirigés contre les souches Européennes (EU-PPRSV, type 1) et Américaines (US-PPRSV, type 2))	ELISA	PORCIN	Sérum Buvard	Plasma	Pour le sérum : 200 µl Pour les buvards : une pastille de 6 mm de diamètre imbibées de sang recto verso	Une semaine	Refus du sérum si hémolysé Refus du buvard si moisi et si impossibilité de faire deux pastilles de 6 mm de diamètre imbibées de sang recto verso
TOXOPLASMOSE <i>Toxoplasma gondii</i>	PCR	OVIN BOVIN CAPRIN	Encéphale	Tissus (placenta tissus fœtaux) Ecouvillon placentaire ou vaginal	>1g (encéphale, fèces) >30 mg (tissus)	Organes : maximum 48 heures	Pour les organes refus si en état de décomposition avancée
				Fèces de chat			
	ELISA	OVIN CAPRIN (BOVIN)	Sérum		200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse
TUBERCULOSE BOVINE <i>Mycobacterium bovis</i>	Stimulation Interféron Gamma	BOVIN	Sang total sur tube hépariné		1 Tube de 10 ml ou 2 tubes de 5 ml	Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion (maladie soumise à mesures d'éradication obligatoires)	Refus si le délai entre le prélèvement et la réception au laboratoire est supérieur à 6 heures
TUBERCULOSE DES SUIDES <i>Mycobacterium bovis</i>	ELISA	SUIDE	Sérum Buvard		Sérum : 200µl Buvards : 1 pastille	Une semaine Prévenir la DDecPP du département en cas de suspicion	Refus du sérum si hémolysé Refus du buvard si moisi et si impossibilité de faire deux pastilles de 6 mm de diamètre imbibées de sang recto verso
VISNA MAEDI-CAEV	ELISA	OVIN CAPRIN	Sérum		200 µl	Une semaine	Refus si hémolyse